

SCOTT

(Nom de la Municipalité)

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Nicole Thibodeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil, soit le lundi le 9 janvier 2012 à 19 :30 hres, au 1, 8^{ème} Rue.

Demande de dérogation mineure pour le lot numéro 2 721 420, situé au 285-289, route du Président-Kennedy.

La demande est une dérogation mineure pour la marge de recul avant qui serait de 6,9 mètres au lieu de 7,5 mètres, tel que demandé par notre règlement de zonage.

Donc une dérogation de 0,6 mètres.

DONNÉ à Scott, ce 19 décembre 2011


Signature

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du Conseil)

Je soussignée Nicole Thibodeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 19 décembre 2011 entre 15 :30 hres et 16 :30 hres.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 19 décembre 2011.


Signature


Titre